

L'ASSURANCE-SANTÉ

DEMANDE D'UNE DÉCLARATION AU SUJET DES ENTRETIENS AVEC LE GOUVERNEMENT DE L'ONTARIO

A l'appel de l'ordre du jour.

M. Stanley Knowles (Winnipeg-Nord-Centre): Monsieur l'Orateur, j'aimerais poser une question au ministre de la Santé nationale et du Bien-être social. Le ministre fera-t-il une déclaration au sujet des entretiens qu'il a eus au cours des deux derniers jours avec des représentants du gouvernement de l'Ontario relativement à l'assurance-hospitalisation, et peut-il affirmer à la Chambre qu'on tâche d'en venir à une entente sans déroger au principe de l'assurance accessible à tous?

L'hon. Paul Martin (ministre de la Santé nationale et du Bien-être social): Monsieur l'Orateur, mon honorable ami sait que le gouvernement ne cherche à se soustraire à aucune des conséquences de la proposition faite aux provinces en cette Chambre, en janvier dernier, par l'entremise du premier ministre.

M. Knowles: Tant mieux.

L'hon. M. Martin: Lundi et mardi, je me suis entretenu avec le premier ministre de l'Ontario et certains de ses associés; je puis dire, je crois, comme le premier ministre provincial l'a déclaré lui-même, que nos réunions ont sans aucun doute éclairci certains points et que nous réalisons de grands progrès.

M. Knowles: Puis-je demander au ministre s'il peut nous donner des nouvelles aussi encourageantes à l'égard d'autres provinces?

L'hon. M. Martin: Mon honorable ami sait que toute nouvelle que je pourrais avoir à communiquer serait assurément encourageante.

LA SANTÉ ET LE BIEN-ÊTRE SOCIAL

RECHERCHES SUR LE TRAITEMENT DE LA SILICOSE PAR LA POUSSIÈRE D'ALUMINIUM

A l'appel de l'ordre du jour.

M. H. W. Herridge (Kootenay-Ouest): Monsieur l'Orateur, voici une de ces rares occasions où je pose une question au ministre de la Santé nationale et du Bien-être social. Je sais qu'il aime répondre à des questions. Le ministre a-t-il reçu des demandes voulant qu'on entreprenne des recherches sur le traitement de la silicose par la poussière d'aluminium? Dans le cas de l'affirmative, quelle réponse le ministre a-t-il faite à ces demandes?

[M. MacNaught.]

L'hon. Paul Martin (ministre de la Santé nationale et du Bien-être social): Je ne sais pas que nous ayons reçu aucune demande. Il est possible que nous en ayons reçu, mais je puis assurer à l'honorable député qu'on a entrepris dans notre pays, avec l'aide fournie au titre du programme de santé nationale, des recherches sur le problème de la silicose en général. Toutefois, pour donner une réponse plus précise, je devrai attendre d'avoir étudié plus en détail la question très amicale de mon honorable ami.

LE COMMERCE

LE BOIS—PRÉSUMÉE DÉCLARATION DU MINISTRE SUR LA DIMINUTION DES EXPORTATIONS

A l'appel de l'ordre du jour.

M. T. S. Barnett (Comox-Alberni): Monsieur l'Orateur, j'aimerais poser une question au ministre du Commerce. Si les paroles du ministre ont été correctement relatées dans la *Gazette* de ce matin et qu'il faut s'attendre au cours de l'année à venir à une diminution de nos exportations de bois, envisagerait-il de proposer au premier ministre d'aborder avec le premier ministre du Royaume-Uni, lors de leur prochaine réunion, la question d'une intensification des échanges bilatéraux entre le Royaume-Uni et notre pays afin que nous puissions éviter la diminution prévue de nos exportations de bois?

Le très hon. L.-S. St-Laurent (premier ministre): Monsieur l'Orateur, je puis assurer à l'honorable député qu'une telle proposition n'est pas nécessaire.

LE CONSEIL DES ARTS DU CANADA

MESURE VISANT À ENCOURAGER LES ARTS, LES HUMANITÉS ET LES SCIENCES SOCIALES

Le très hon. L.-S. St-Laurent (premier ministre) propose la 2^e lecture du bill n° 47 instituant un Conseil canadien pour l'encouragement des arts, des humanités, et des sciences sociales.

—Monsieur l'Orateur, vous avez pu constater, d'après le compte rendu du hansard, que nous avons eu, au moment de l'examen de la résolution en comité, une discussion passablement longue et très intéressante sur les objectifs généraux de la loi qui devait faire suite à la résolution. Je ne pourrais rien dire en ce moment sur les buts généraux de la loi sans répéter ce qui a déjà été dit à l'étape de la résolution. Lorsque le bill, dont les principes généraux ont semblé rallier l'appui d'une très grande partie de la Chambre, sera étudié en comité, je ne doute pas que les honorables députés voudront étudier très soigneusement les diverses